

En partenariat avec :



WWW.CNFPT.FR RUBRIQUE MANIFESTATIONS Cette journée vous est proposée par le CNFPT et l'ANATEEP.

L'exercice de la compétence « transport scolaire » constitue un enjeu clé pour les collectivités : 4 millions d'élèves et des centaines de milliers de familles sont concernés chaque jour. Les régions seules lui consacrent un budget de plus de 2 milliards d'euros.

A l'heure des derniers débats et arbitrages autour de la Loi d'orientation des mobilités, le CNFPT et l'ANATEEP_vous proposent un tour d'horizon des principaux enjeux et sujets d'actualité pour le transport scolaire. En plus des temps de présentation, une bonne partie de la journée sera consacrée aux retours d'expériences de collectivités et aux échanges avec les participants sur les problématiques qu'ils rencontrent au quotidien.

PROGRAMME

La journée est animée par Philippe TARDY (Ile de France Mobilités) et Eric BRETON (ANATEEP)

9H: Accueil

9H30 : La LOM et la mobilité scolaire, passage en revue des dispositions prévues

Présentation de Philippe TARDY (Ile de France Mobilités) et Eric BRETON (ANATEEP)

10h45 : échange avec la salle

11H: L'exigence du transport assis

Remise en contexte

Retour d'expériences de collectivités

12h15 : échange avec la salle

12H30: Pause repas

14H: Les enjeux de sécurité du transport scolaire

15H30: Echanges avec les participants sur leurs problématiques et évocation de cas concrets (Préparez ce temps d'échange sur la e-communauté de stage!)

17H : Clôture et communications sur les évènements à venir (séminaire de l'ANATEEP en 2020, stages du CNFPT....)

Modalités d'inscription :

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge des participants.

Pour les agents territoriaux :

Inscription en ligne

Pour offrir aux collectivités et aux agents un service d'inscription aux actions du CNFPT efficient leur permettant d'organiser au mieux les départs en formation et d'en suivre la bonne réalisation, le CNFPT propose une application d'inscription en ligne.

Pour ce faire : Assurez-vous au préalable que votre collectivité a créé son compte en vous rapprochant de votre service formation ou du référent RH de votre collectivité. Celle-ci est en charge de votre inscription suite à la demande que lui aurez transmis.

Pour accéder à la plateforme votre collectivité doit cliquer sur : https://inscription.cnfpt.fr/ en utilisant le code SXATS 001

Les formations évènementielles :

Valorisables dans votre parcours de professionnalisation, ces formations sont accessibles sans frais d'inscription.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge des participants.

Le CNFPT facilite l'accueil des personnes en situation de handicap dans les sessions de formation qu'il propose.

Merci de bien vouloir nous faire part, d'éventuels besoins d'adaptation afin de préparer au mieux votre accueil en formation.

Pour les non territoriaux :

Un bulletin d'inscription PDF est disponible sur demande auprès de Sandrine GRECO :

Mél : <u>sandrine.greco@cnfpt.fr</u> Téléphone : 03.28.51.32.36.

.